

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Pratique médicale en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

IMPORTANT : Université Paris Cité ne gère plus les inscriptions pour cette formation, c'est maintenant l'Université de Créteil (UPEC). Nous vous invitons à vous rendre sur leur site pour connaître la procédure d'inscription.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA871 (1ère année) &

Responsable(s) de l'enseignement : Professeur Jérôme Langrand

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Universités Paris Est Créteil, Paris Nord et Versailles Saint Quentin en Yvelines

Les inscriptions sont désormais gérées à  l'UPEC.

Objectifs

- Le Décret du 30 janvier 2012 prévoit que « le service de santé au travail ou l'employeur peut recruter des collaborateurs médecins. Ces médecins s'engagent à suivre une formation en vue de l'obtention de la qualification en médecine du travail auprès de l'ordre des médecins. Ils sont encadrés par un médecin qualifié en médecine du travail qu'ils assistent dans ses missions » (Art. R. 4623-25

du Code du Travail). Cette mesure était applicable à partir du 1er juillet 2012.

- L'objectif pédagogique principal du DIU est donc la préparation à exercer la spécialité médicale de médecine du travail.

Admission

Conditions d'admission

- Les médecins ne pourront s'inscrire que s'ils sont recrutés comme collaborateurs médecins d'un service de santé au travail. L'inscription définitive sera conditionnée par la fourniture à l'UFR médicale, d'une copie de leur contrat de travail.

Public cible

- Médecins souhaitant se reconvertir vers la médecine du travail. Ce DIU offre ainsi la possibilité de changer d'orientation pour des médecins non spécialistes de médecine du travail (médecins généralistes, de santé publique, urgentistes...).
- La formation sera ouverte aux médecins non titulaires de la qualification de spécialiste en médecine du travail et



justifiant d'au moins 5 ans d'inscription au conseil de l'ordre des médecins.

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Insertion professionnelle

Il existe de nombreux débouchés de collaborateurs médecins dans les services de santé au travail du fait du déficit numérique de spécialistes en médecins du travail. Ce déficit va perdurer compte tenu du nombre important de départs à la retraite non compensés par le flux entrant de spécialistes titulaires du DES de médecine du travail.

Ce déficit est particulièrement important en région Ile-de-France.

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

Jérôme Langrand

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU - Médecine

☎ 01 76 53 46 30

✉ inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jérôme Langrand

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU - Médecine

☎ 01 76 53 46 30

✉ inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Université Paris Est Créteil UPEC

🔗 <https://www.u-pec.fr/>

Université Paris 13

🔗 <https://www.univ-paris13.fr/>

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

🔗 <https://www.uvsq.fr/>

Lieu(x)

📍 Paris



En savoir plus

Lien vers la Faculté de Médecine

 <http://www.medecine.parisdescartes.fr/>



Programme

Organisation

Référence formation : DIA871

Volume horaire : 317 heures

Calendrier : les vendredis de janvier à novembre

Rythme : Formation dispensée sur 2 années universitaires

Lieu : Locaux Université Paris Est Créteil et lieux associés

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- L'équipe pluridisciplinaire et les structures du service inter-entreprise de santé au travail (Assemblée Générale, Conseil d' Administration, Direction, Commission de contrôle)
- Pathologie psychiatrique et travail
- Principes de dépistage et principes d'une stratégie de surveillance médicale adaptés aux risques professionnelles
- Néphropathies, Hépatopathies professionnelles
- Risque chimique en milieu de travail : contexte réglementaire
- Substances irritantes, aldéhydes, ammoniums quaternaires, phénols, aminés des hydrocarbures
- Principes de physiologie du travail et d'ergonomie
- Dermatoses professionnelles
- Psychopathologie et travail : regards croisés en consultation de médecine du travail vers le maintien dans l'emploi
- Pneumopathie d'hypersensibilité, fièvres d'inhalation
- Pathologies professionnelles liées aux risques mécaniques et aux rayonnements
- Le risque chimique : Toxicité intrinsèque, relation dose-effet, évaluation du risque toxique, facteurs de variabilité, notion de risque tolérable
- Chronobiologie, horaires alternants, contraintes temporelles et travail
- Affections rachidiennes professionnelles et affections péri-articulaires professionnelles
- Principes et indications des vaccinations en médecine du travail
- L'équipe pluridisciplinaire en service de santé au travail interentreprise
- Structures de prévention de le CNAMTS
- Retour de l'investissement de la prévention
- L'inspection du travail
- Les préventions médicales des risques professionnels
- L'INRS
- Démarche d'évaluation des risques professionnels (e-learning préalable)
- Le fonctionnement pluridisciplinaire en service de santé au travail d'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT



Équipe pédagogique : Pr PAIRON - Pr ANDUJAR - Dr LANGRAND

Intervenants pressentis : M. MATRAT ; D. GODEAU ; M.N. CREPY ; F. GUILLON ; C. FAYADA ; H. LABORDE-CASTEROT ; N. NIKOLOVA-PAVAGEAU ; B. MEGARBANE ; S. CAVEZZAC. N. MEHIERC. HEDOUIN LANGLET ; R. GARNIER ; M.T. LE CAM ; M.C. CAYEUX ; M. BOUSELHAM ; D. GODEAU ; L. BENSEFAS COLAS ; D. LEGER ; M. KLEIN ; T. VIAL ; B. SIANO ; F. GUILLON ; P. DUPRAT ; MG. PAILLEREAU S. RIBEIRO

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

